MUNICIPALITÉ SAINT-MÉDARD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Médard, tenue à la salle municipale, au 3 rue de l'Église, Saint-Médard, vendredi le 3 JUILLET 2026, à 19 heures.

Sont présents à cette séance,

Monsieur Rodolphe Thériault, Maire
Monsieur Joel Ouellet, conseiller # 1
Madame Claudette Blouin, conseillère # 2
Monsieur Carol Gagnon, conseiller # 3
Madame Sophie Gagnon conseiller # 4

Sous la présidence de Monsieur le maire Rodolphe Thériault

Est également présente,

Madame Jeanne Lapalme, directrice générale/ greffière-trésorière.

RÉSOLUTION 2026-07-127 - AMÉNAGEMENT AIRE DE REPOS

2026-07-07

CONSIDÉRANT QUE le terrain situé au coin de la principale et de la 1ere avenue doit être aménagé;

CONSIDÉRANT QUE les jeux pour enfants seront installés durant l'été 2026;

CONSIDÉRANT QUE les employés municipaux et des bénévoles procèderont au montage des jeux;

CONSIDÉRANT QUE la soumission pour la première étape d'aménagement sera présenté au conseil lorsque disponible;

IL EST PROPOSÉ par **Sophie Gagnon**, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'entreprendre le montage des jeux pour enfants, tel que présenté.

Certifiée conforme à la séance du 3 juillet 2026
Sous réserve d'approbation du procès-verbal

ADOPTÉ

Rodolphe Thériault, maire
Municipalité de Saint-Médard

Jeanne Lapalme,
Directrice générale / Greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Médard